

## Aix-en-Provence accueille le premier complexe futsal de Zidane

Mi-Mars, Zinedine Zidane a signé le permis de construire de son futur complexe de futsal avec Maryse Joissains Masini, député maire d'Aix-en-Provence. Ce premier Zidane Sport Concept dessiné par l'architecte marseillais Christophe Gulizzi sera le seul à posséder un musée consacré à l'ancien numéro 10 de l'équipe de France de football. Composé de 7 mini-terrains, dont 4 seront en extérieur, le complexe comptera aussi une salle fitness et un restaurant. Le bâtiment sera équipé de panneaux photovoltaïques qui permettront de produire plus d'énergie qu'il n'en consommera. Les travaux devraient débuter d'ici deux mois et demi et la livraison du complexe sera effective avant la fin de l'année 2010. À terme, onze devrait voir le jour en France.



## La solution Power-Plates pour protéger votre pelouse

Il existe enfin une solution pour permettre aux engins de circuler sur les terrains de sports sans abîmer les pelouses. Grâce aux plaques de roulage Power-Plates fabriquées par CGK-Group, il est maintenant possible de réaliser la maintenance des luminaires, la pose des publicités... sans se soucier des dégâts causés sur les gazons. Les Power-Plates sont produits en plastiques techniques recyclés (et recyclables). Avec une densité inférieure à 1, les plaques sont légères, maniables, flexibles et très résistantes aux charges lourdes (poids de 28kg pour le format 2000x1000x15 mm résistant aux engins de 30T). Les plaques de roulage ne sont pas utilisées que pour la protection des sols. Elles vous offrent aussi la possibilité d'accéder aux zones difficiles.

Dans la même matière, CGK-Group fabrique aussi des patins de calage (Power-Pads) pour sécuriser le calage des engins de levage.

Pour plus de renseignements :

[www.power-pack.net](http://www.power-pack.net)



## Lorient et Nancy s'offrent les premières pelouses synthétiques de L1

C'est officiel, les premières pelouses synthétiques accueillant des matchs de L1 vont être posées. C'est le stade du Moustoir du Football Club de Lorient et celui de Marcel Picot à Nancy qui vont en être équipés à partir de la saison prochaine. Le FCL et l'ASNL seront les premiers clubs d'un championnat européen majeur à disposer d'un tel équipement. Christian Gourcuff, l'entraîneur du club breton, avait récemment exprimé son désir de pouvoir jouer à domicile sur un terrain synthétique.

De son côté, Frédéric Thiriez, le président de la Ligue de Football Professionnelle, a félicité les deux villes et leur club pour ce choix car pour lui, le synthétique est une solution d'avenir. Le coût de ces opérations est estimé à environ 900 000 euros pour Lorient et 1,5 million pour Nancy.



## Marty Sports signe un partenariat avec la FFBB

La société Marty Sports a signé un partenariat technique exclusif avec la Fédération Française de Basket-Ball (FFBB). Il permettra d'apporter leurs compétences au développement de nouveaux produits pour la discipline. Par ailleurs, l'entreprise mettra à disposition son matériel et ses techniciens pour les grands événements de basket-ball sur le territoire: finales des coupes de France, finales des championnats de France, championnats internationaux disputés en France... Une grande partie des produits Marty Sports seront recommandés FFBB. Avec ce partenariat, ils rejoignent les sociétés Bodet et Fieldturf Tarkett.

## Nouveau guide technique FNOMS

La Fédération Nationale des Offices Municipaux (FNOMS) du Sport présente son nouveau guide technique "Quelles solutions de financement pour quels besoins ?" téléchargeable gratuitement sur le site de la FNOMS dans la rubrique "Documents". Ce guide est également disponible en version papier sur simple demande. Dans ce guide, la première partie est consacrée aux ressources propres : les cotisations, les actions d'auto-financement, prestations assurées par l'association, produits financiers, vente de produits dérivés... La seconde est relative aux financements extérieurs, autrement dit : subventions, sponsoring et mécénat.



## La F2S renforce son action

A l'invitation de l'Andiiss (Association nationale des directeurs et des intervenants d'installations et des services des sports), la Fédération des Sols Sportifs (F2S) a participé aux « Tribunes de l'Andiiss » Ile de France, le mardi 4 Mai dernier à Nanterre. Le président de la F2S, Michel Raviart a présenté le projet de la F2S. Ce projet démontre l'intérêt des actions entreprises auprès et avec les collectivités, les fédérations sportives comme sa convergence avec bien des points d'attention de l'Andiiss, résumée dans le « slogan » de la F2S : Construisons ensemble pour le sport et les loisirs.

A titre d'exemple, il a été présenté aux participants la toute nouvelle cartographie de la normalisation des sols sportifs destinée à se repérer dans le maquis des normes. Cette cartographie est publiée par l'AFNOR à l'initiative de la F2S. Elle est téléchargeable sur son site internet. Cette présentation a été suivie d'un exposé rappelant les principes des responsabilités d'ouvrages énoncées au Code civil, les différentes garanties qui s'en suivent et leurs éventuelles possibilités d'assurance. La difficulté de « s'y retrouver » ne doit pas limiter l'acheteur public à la seule lecture d'un certain nombre d'années de garantie sans comprendre leurs périmètres, conséquences et assurances. La F2S fera paraître prochainement un guide permettant de mieux comprendre les responsabilités et garanties en matière d'infrastructure sportive. Le président de la commission F2S « indoor », Christophe Clodic, a présenté les nouvelles technologies en matière de sols sportifs indoor ainsi que la plaquette réalisée lors de la commission indoor « conseils pour la rénovation d'un sol sportif intérieur ».

Cette journée d'informations et d'échanges a été l'occasion pour la F2S d'être en contact avec les directeurs d'installation sportive et ainsi promouvoir cette filière commune.

Par ailleurs, la F2S vient d'inaugurer son nouveau site internet, un outil de communication ouvert à tous les acteurs de la filière sportive. Le site est régulièrement mis à jour et sa rubrique annuaire permet un contact direct avec ses membres. Le site est également un lieu d'échanges privilégié pour ses adhérents. Un nouveau calendrier a été mis en place pour les différentes commissions proposées, l'occasion pour les membres de la F2S de travailler en commun sur des sujets métiers.

Site internet :

[www.federation2s.com](http://www.federation2s.com)

## John Deere lance une nouvelle offre de financement

En France, depuis 1999, John Deere Credit SAS propose par l'intermédiaire de ses concessionnaires, et avec le support et l'expertise de 5 délégués régionaux JDC présents sur le terrain, des solutions adaptées à

chaque type de clients.

Depuis 2005, la société propose le crédit bail pour financer le matériel, imputable au budget de fonctionnement de la collectivité locale. En février dernier, elle a lancé une toute nouvelle offre de financement : une offre de prêt classique pour financer le matériel imputable, au budget d'investissement.

Elle permet à la collectivité de récupérer la

## L'Andiiss travaille sur l'évolution de la filière sportive

Depuis plusieurs années, l'Association nationale des directeurs et des intervenants d'installations et des services des sports défend le statut des agents de la filière sportive et contribue à la promotion des métiers du sport territorial. A ce titre, l'association a pris position suite au rapport des formations spécialisées n°2 et 3 du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale et a récemment travaillé sur la situation spécifique des Conseillers territoriaux des activités physiques et sportives. Ceux-ci étant pénalisés sur le plan financier et sur l'avancement de leur carrière vis à vis d'autres agents de catégorie A de la fonction publique territoriale. Le cadre réglementaire empêche les collectivités qui souhaiteraient rémunérer leurs agents à hauteur de leur responsabilité ou de leurs contraintes horaires. L'Andiiss a donc mobilisé ses adhérents, ainsi que les collectivités de plus de 5000 habitants afin de faire évoluer la situation, en leur demandant de bien vouloir sensibiliser leurs élus à l'amélioration de la filière, pour une meilleure reconnaissance du métier. Chaque collectivité va donc recevoir prochainement une note explicative relative à la situation des Conseillers territoriaux des activités physiques et sportives ainsi qu'un courrier de soutien qui devra être retourné à la Direction générale des collectivités locales.



## FNOMS : place à une nouvelle présidence

Les 13, 14 et 15 mai derniers à Montpellier, c'est déroulé le 33e congrès de la Fédération Nationale des Offices Municipaux du Sport (FNOMS). Il a réuni plus de 200 participants chaque jour, représentant les Offices du Sport de France métropolitaine et d'outre mer. Ils ont pu participer aux différentes commissions et ateliers formation. Il ressort de ce congrès, la réelle nécessité de renforcer la place de l'office du sport comme outil de cohésion sociale. Par ailleurs, les élections du Conseil d'Administration ont eu lieu en marge de ce congrès. Jean-François Boedec (à gauche sur la photo) a été élu à la présidence, il succède à Serge Roy (à droite).



## Assemblée générale 2010 du CNOSF

Le 19 mai dernier a eu lieu l'assemblée générale du CNOSF à la Maison du sport français. Elle a permis de revenir sur les actions menées par la nouvelle équipe constituée autour du président Denis Masseglia, de tracer les grandes perspectives pour l'Olympiade en cours et de se pencher sur la prochaine réforme des collectivités territoriales. Les thèmes abordés ont été divers et variés : un bilan des grands événements sportifs de l'année, la place du sport dans le contexte européen, le rendez-vous « sport santé – bien être » (programmé les 25 et 26 septembre prochain sur l'ensemble du territoire) ou encore le sport à l'école. Concernant le sport et les territoires, le président du CNOSF insista sur le fait « qu'il serait très intéressant que le sport soit inscrit parmi les compétences des communes, départements et régions, plutôt que de dépendre de leur seul bon vouloir ». Pour lui, le sport est un enjeu pour la France et la mutualisation des efforts est une des clés.



## La France organisera l'Euro 2016 !

Le verdict tant attendu depuis des mois est tombé le vendredi 28 mai : c'est la candidature française qui a été retenue pour organiser le championnat d'Europe des nations 2016. À quelques heures du résultat final, la délégation française était tendue mais assez confiante. Elle avait raison de douter car le score fut très serré : la France l'a emporté au second tour d'une voix (7 contre 6) face à la Turquie, l'autre prétendante, l'Italie étant en retrait tout le long de la campagne. Les treize membres du comité exécutif de l'UEFA autorisés à prendre part au vote ont donc été plus réceptifs aux arguments français, caractérisés notamment par sa politique de « grands stades », son expérience dans l'organisation de grands rendez-vous sportifs et la qualité de ses voies de communication. « L'émotion m'envahit de penser qu'en 2016 la France accueillera l'Europe du football » a déclaré Jean-Pierre Escalettes, le président de la Fédération Française de Football. Cette victoire va désormais booster le vaste plan de construction et de rénovation d'une douzaine de stades.

## Nantes Métropole : le lauréat a été désigné pour le futur stade couvert d'athlétisme

C'est le projet présenté par le groupement conduit par Jean Guervilly qui a emporté l'adhésion du jury constitué d'élus communautaires, de personnalités désignées et de maîtres d'œuvre. Les membres ont noté la très bonne réponse fonctionnelle au programme sportif, mais aussi la prise en compte de façon optimale d'une centrale photovoltaïque en toiture, la simplicité des espaces, l'éclairage naturel des aires sportives et la qualité environnementale du projet. Le futur stade sera le seul équipement d'athlétisme couvert du Grand Ouest de la France. Doté d'une surface de 8 000 m<sup>2</sup>, il sera constitué d'une grande halle (environ 4 500 m<sup>2</sup>) avec un anneau de 6 couloirs et tous les équipements conformes à l'homologation régionale, d'une salle annexe (environ 2 000 m<sup>2</sup>) pour une pratique sportive polyvalente et les examens de l'université située à côté et des gradins de 500 places. L'objectif est de satisfaire la pratique des différentes disciplines athlétiques pour des publics variés. Le calendrier de réalisation prévoit une livraison pour décembre 2012 avec une enveloppe budgétaire globale fixée à 17,5 millions d'euros.



## Sarcelles, prête à accueillir une Arena sports/spectacles

François Pupponi, député-maire PS de Sarcelles, en partenariat avec la communauté d'Agglomération Val de France et l'Établissement Public d'Aménagement (EPA) Plaine de France, travaille depuis deux ans sur un projet d'implantation d'une grande salle couverte et multifonctionnelle. Il aurait pour but d'insuffler une nouvelle dynamique économique, sociale, sportive et culturelle tant pour la ville que pour la région. « Le rapport Arenas 2010 vient confirmer la conviction que nous portons depuis 2 ans : le niveau d'équipement sportif actuel de la Région Ile-de-France ne correspond pas à la place que notre pays souhaite occuper sur la scène européenne » précise François Pupponi.

Sur le modèle des « Arenas » développées dans toute l'Europe et préconisée par le rapport de la Commission « Grandes Salles – Arena 2015 », cet équipement ambitieux, dont l'investissement a été estimé à 130 millions d'euros, aura pour vocation d'accueillir les compétitions internationales de sports de salle mais également des événements culturels de grande envergure. Totalement intégré au milieu urbain, le site retenu cumule le double avantage de se trouver à proximité de Roissy et d'être bien desservi par les transports en commun.

## APRÈS LE GAZON NATUREL, BIENTÔT LE SYNTHÉTIQUE !

Jean-Louis Goxes, expert en terrain sportif, veut lancer un DVD sur les terrains synthétiques après celui sur les terrains naturels. Il nous parle de son projet.



### Pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

J'ai 40 années d'expérience dans les terrains sportifs dont 38 ans à la mairie de Toulouse. Et depuis juin 2008, associé à José Pareja, nous avons créé Pelouse Sport Conseil qui est un cabinet conseil d'hommes de terrain. Notre démarche est basée sur trois axes : premièrement la formation du personnel, deuxièmement l'expertise, diagnostic des terrains et assistance à maîtrise d'ouvrage et enfin les contrats de suivi d'entretien des terrains.

### Comment vous est venue l'idée de réaliser des DVD ?

En 1999, j'étais intervenant au CNFPT où je présentais également un support pédagogique sur les opérations mécaniques. Et c'est à ce moment-là qu'un ami m'a suggéré l'idée d'en faire un film. J'ai souvent participé à divers travaux de ce genre. J'ai par exemple participé à l'élaboration,

en collaboration avec Jean-Pierre Leboucher, d'un CD-Rom pour la Société Française des Gazons sur les opérations mécaniques en gazon naturel avec les fiches techniques se rapportant à ces opérations.

### Et vous avez franchi le pas ?

Oui tout à fait. En 2005, avec l'aide de six partenaires et le producteur de films AKTIS, nous avons réalisé ce DVD. Il présente en 16 chapitres l'art et la manière d'entretenir les pelouses naturelles de terrains de sports. Toutes les opérations sont présentées : la tonte, l'aération, le défeutrage, le regarnissage, l'arrosage... Il est très complet.

De plus, AKTIS, dont l'autre activité est la création de sites Internet, a pris l'initiative de réaliser un site sur le DVD pour recueillir les remarques des utilisateurs. Pour nous, c'est très constructif de prendre en compte ce feedback. Bien évidemment, les partenaires

sont aussi mentionnés dans ce site web.

### Désormais, vous souhaiteriez en réaliser un deuxième sur le gazon synthétique ?

L'entretien d'un gazon synthétique est très important. Vu l'investissement, il serait dommage qu'il soit totalement dégradé ou perde de ses qualités au bout de 4 ou 5 ans. C'est pourquoi je pense qu'il est intéressant de montrer aux villes et aux clubs, quels sont les points importants à prendre en compte : de l'élaboration du terrain jusqu'aux opérations d'entretien en passant par la pose de la moquette. Mais pour sortir ce DVD, je recherche des partenaires qui seraient intéressés par ma démarche. Mon producteur toulousain s'est beaucoup investi, mais il ne peut pas tout supporter. Je suis donc ouvert au dialogue, y compris pour de nouvelles idées

dans le DVD, même si nous n'en manquons pas !

### Quel intérêt pour les partenaires à vous aider dans cette démarche ?

Je peux vous dire que le 1er DVD a intéressé un grand nombre de collectivités territoriales, de lycées agricoles et beaucoup de jardiniers de nos stades... et nous avons tous intérêt à ce que les futurs techniciens soient formés avec des outils et produits de qualité. Bien sûr, il ne s'agit pas de faire de la publicité comme on la voit à la télévision, nous devons rester neutres, mais il n'y a aucune raison de masquer la marque des partenaires au tournage. Tout cela est transparent. C'est grâce à eux que nous pouvons transmettre le savoir-faire, donc nous sommes fiers et reconnaissants de leur aide précieuse.

Pour eux, c'est très valorisant de participer à la formation professionnelle des techniciens. ■





Vos sols et équipements sportifs

**ENTRETIEN,  
RECONSTRUCTION,  
RÉGÉNÉRATION,  
DRAINAGE, ARROSAGE,  
POSE D'ÉQUIPEMENT,  
VENTE, LOCATION  
DE MATÉRIEL...**



**COSEEC France**  
PAE Les Grandes Vignes - 74330 La Balme de Sillingy  
Tél. : 04 50 68 84 28 - Fax : 04 50 68 77 19  
Contact : francoisdaviet@coseec.fr - Site : www.coseec.fr